

Informations Vendanges 2021

Suite à la Réunion Vendanges du vendredi 3 septembre, l'ouverture des vendanges est fixée au mardi 7 septembre 2021, suite au résultat du contrôle de maturité du 25 août.

Seuls les parcelles ayant fait l'objet d'un prélèvement pour contrôle de maturité seront acceptées.

Horaires du quai de réception : cette année le quai sera ouvert de **4 heures à 10 heures** (fermeture modulable pour les vendanges manuelles, merci de contacter Choukri en cas de besoin).

Contrôles maturité : des prélèvements seront effectués **tous les mardi et vendredi**.

Des sachets et étiquettes sont disponibles au secrétariat.

Informations à indiquer sur vos étiquettes :

- nom
- cépage et appellation (AOP ou IGP)
- BIO si c'est le cas
- estimation du tonnage de la parcelle

Les échantillons doivent être déposés avant 9 heures.

Une réunion vendanges se tiendra les mardi et vendredi à 18 heures à la coopérative. Les résultats d'analyse seront communiqués ; ils détermineront les programmes vendanges journaliers.

Inscription obligatoire 48 heures à l'avance (sinon voyage déclassé en catégorie inférieure). En cas de besoin, contacter Choukri pour toute inscription hors délai ou tout changement dans l'inscription pour vérification de la faisabilité.

Feuilles d'inscription disponibles au quai de réception dès lundi 6 septembre.

**Pour toute précision et en cas de difficulté, merci de contacter M Choukri
GRAOUI au 06 83 71 53 81**

Toutes informations vendanges sont communiquées par affichage à la coopérative, sur le site internet et par mail.